

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÉRISCOLAIRE THUIR JEAN JAURÈS & JULES FERRY

2024 / 2025

Directrice Yamina
Directrice : Alexandra

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	1
• L'ENVIRONNEMENT	
• LE GROUPE SCOLAIRE ET ACM	
• LE PUBLIC ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENFANT DE 6 À 11 ANS	
• L'ORGANISATEUR ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	
2. L'EQUIPE D'ANIMATION	5
• ORGANISATION DU TRAVAIL EN ÉQUIPE	
• LE RÔLE DE LA DIRECTION	
• LE RÔLE DES ANIMATEURS	
3. LE PERISCOLAIRE	6
• LES ESPACES	
• LES HORAIRES D'ACCUEIL	
• LE FONCTIONNEMENT	
4. LES OBJECTIFS	8
• RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF	
• L'ANNÉE 2023/ 2024	
• LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	
5. L'ÉVALUATION	10
6. SANTÉ	11
7. LA SÉCURITÉ	11
8. LE RÈGLEMENT	12
9. LA CONCLUSION	12

INTRODUCTION

Le périscolaire est un lieu de transition et d'échanges entre les enfants, les animateurs, les parents et les enseignants. Le projet se fonde sur ce partenariat avec l'ensemble des personnes qui interviennent autour de l'éducation des enfants, afin de mener un véritable travail pédagogique autour du vivre ensemble.

Le respect des autres et de soi-même, le respect de son environnement, des règles de vie, la capacité d'expression, de participation à la construction de projets d'enfants doivent constituer la matière principale de l'action éducative commune entre les adultes et les enfants, entre enfants, entre adultes.

Ce projet pédagogique périscolaire s'inscrit pleinement dans une démarche éducative globale. Il vise à répondre aux besoins des enfants en leur offrant un cadre bienveillant, stimulant et propice à leur épanouissement personnel et collectif.

Ce projet continuera d'évoluer pour s'adapter aux besoins de chacun.

Ensemble, poursuivons cette dynamique éducative pour contribuer à la construction de citoyens épanouis, responsables et ouverts au monde.

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'ENVIRONNEMENT

La communauté de communes des Aspres est une structure intercommunale composée de 19 communes, (Banyuls des aspres, Brouilla, Caixas, Camélas, Castelnou, Fourques, Calmeilles, Llauro, Montauriol, Oms, Passa, St Colombe, St Jean Lasseille, Terrats, Thuir, Tordères, Tresserre, Villemolaque).

Située au cœur de la plaine du Roussillon, sur le piémont du Canigou. Elle compte environ 22 795 habitants, dont environ 1900 enfants fréquentent les écoles maternelles et primaires.

La ville de Thuir est le centre économique des Aspres, forte de 8 425 habitants, elle est le chef-lieu d'un canton de 17 communes et le siège de la Communauté de communes des Aspres rassemblant 19 communes. Deux écoles maternelles et deux écoles primaires se partagent environ 700 enfants.

Le périscolaire est implanté dans l'enceinte des deux écoles. Les locaux sont partagés avec l'équipe enseignante. L'équipe d'animation peut profiter de salles entièrement dédiées au périscolaire avec l'accord de la mairie. Elle peut ainsi mettre en place des projets plus variés.

LE GROUPE SCOLAIRE ET ACM

Le groupe scolaire est situé dans la ville de Thuir, il est composé de deux écoles primaires, d'un collège et deux écoles maternelles. L'école Jean Jaurès accueille des enfants scolarisés du CP et CE1, et l'école Ferry accueille des enfants scolarisés du CE2 au CM2., ainsi qu'une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).



Le périscolaire est implanté dans l'enceinte des deux écoles primaires. Le partage des locaux est établi en accord avec la mairie et les directeurs d'école.

Quatre accueils collectifs de mineurs (ACM) se trouvent sur la communauté de communes des Aspres. Deux ACM primaire/Maternelle à Trouillas et à Banyuls. Un ACM primaire et un ACM Maternelle sur la ville de Thuir.

Ils sont ouverts les mercredis toute la journée en périscolaire, et pendant les vacances en extrascolaire.

LE PUBLIC

JEAN JAURÈS : Directrice Mme BADIE												
CLASSE	CP 1	CP 2	CP 3 Bil	CP/CE1	CP/CE1	CP/CE1 Bil	CE1 D Bil	TOTAL				
EFFECTIFS	25	25	27	32	27	28	23	164 enfants				

JULES FERRY : Directeur Mr DEVIU												
CLASSE	CE2 A	CE2 B	CE2 Bil	CE2/CM1	CM1 A	CM1 B	CM1Bil	CM1/CM2	CM2 Bil	CM2 A	CM2 B	TOTAL
EFFECTIFS	26	27	22	22	26	25	21	25	22	28	27	269 enfants

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENFANT DE 6 À 11 ANS

- Âge de la réflexion, de la motivation personnelle et des crises
- Concentration et mûrissement
- Âge du sérieux
- Contrôle croissant des réactions émotives
- Mesure mieux la distance le séparant et l'adulte auquel il est soumis
- Dispersion et turbulence
- Âge du déséquilibre
- Curiosité
- Participation, camaraderie, bande, groupe, équipement
- Besoin de valorisation et affirmation de soi
- Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons
- Importance du leader
- Début de la sexualité
- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition
- Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde
- Âge ingrat : révolte, indépendance
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoins d'avoir des règles fixes et Respectées

L'ORGANISATEUR

Depuis le 1er janvier 2011 la communauté de communes a pris la compétence enfance (de 3 à 11 ans). En septembre 2014, La ligue de l'Enseignement est cogestionnaire des ACM extrascolaires et périscolaires de la communauté de communes des Aspres, c'est ce que l'on appelle la délégation de service public

Le périscolaire est soumis à la réglementation définie par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

S'applique aussi la Convention Collective de l'Animation ainsi que le Code du Travail à l'ensemble des salariés.

Ils sont garants de la réglementation et doivent respecter les normes d'encadrement de la Direction Départementale de Cohésion Sociale, pour le périscolaire

1 animateur pour 18 mineurs âgés de plus de 6 ans,

L'ÉQUIPE DOIT ÊTRE COMPOSÉE

Un minimum de 50% d'animateurs titulaires BAFA ou diplômes équivalents

Un maximum de 50% d'animateurs BAFA stagiaires

Un maximum de 20% de l'effectif total de l'équipe peut être non diplômé

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Pour toute inscription au périscolaire les parents doivent :

Les inscriptions se font directement en ligne sur l'espace citoyen des familles. <https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/> . Le dossier est ainsi créé, les parents doivent joindre la copie des vaccins à jour ainsi que celle de l'assurance.

- A noter que l'inscription est obligatoire pour toute fréquentation du périscolaire, elle doit être réalisée avant la venue de l'enfant.
- Si les parents ont besoin de faire garder leurs enfants au périscolaire alors que l'inscription n'est pas encore faite, ils doivent informer les responsables du périscolaire par téléphone ou par courriel.
- Si l'enfant ne doit plus venir au périscolaire, les parents devront le signaler et remplir un papier de désinscription.

2. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'ÉQUIPE D'ANIMATION	
La Direction	
La directrice Yamina	BPJEPS (Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports) Loisirs Tous Publics
La directrice Alexandra	BPJEPS (Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports) Loisirs Tous Publics
Les animateurs	
Tony, Seb, Audrey, Thomas.P, Mathieu, Thomas.S	BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur),
Delphine, Maxime, Nathanaëlle	CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Animation périscolaire
Cécile, Mélissandre, Carolina	CAP petite enfance (Le certificat d'aptitude professionnelle)
Camille	BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous)
Charlotte	BPJEPS LTP (Loisirs Tous Publics)
Marlène	Sans diplôme

Des animateurs stagiaires peuvent intégrer l'équipe de façon temporaire, dans le cadre d'une convention de stage avec un organisme agréé.

ORGANISATION DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

L'équipe se réunit en début et fin de cycle, ces temps permettent à l'équipe de :

- De faire un bilan du cycle
- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique et de réajuster son fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De mettre en place des projets de façon collective.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Les réunions sont mises en place de façon interactive et innovante. Profiter de ces moments pour créer une belle cohésion d'équipe avec des intervenants afin de permettre aux animateurs d'avoir différents outils

LE RÔLE DE LA DIRECTION

Le rôle de l'équipe de direction est de gérer la mise en œuvre du périscolaire, conformément aux décisions prises par la communauté de communes et la Ligue de l'Enseignement.

Ses missions seront :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique du périscolaire.
- Garantir la sécurité physique morale et affective des enfants
- Gérer la coordination, l'animation et la gestion d'éventuels conflits de l'ensemble du personnel
- Gérer les inscriptions et les listes d'enfants
- Assurer la gestion budgétaire et administrative
- Il a un rôle d'information et de formation des animateurs : points de régulation et réunions à mettre en place régulièrement
- Évaluer la mise en œuvre de cette action et en rendre compte.

Les objectifs de l'équipe de direction seront :

- Créer une cohésion d'équipe
- Motiver l'ensemble des équipes
- Créer un climat de confiance

Tous les quinze jours, l'équipe de direction procédera à un débriefing sur le déroulement du périscolaire.

LE RÔLE DES ANIMATEURS

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire.

- Assure la Sécurité Physique, Morale et affective de chaque enfant.
- Participe, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un Projet Pédagogique en cohérence avec le Projet Éducatif
- Construit une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Accompagne les enfants dans tous les apprentissages de la vie en collectivité.
- Se doit de respecter les enfants, ses collègues et sa hiérarchie,
- Doit savoir travailler en équipe et écouter l'autre,
- Doit être capable de se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions.

3. LE PERISCOLAIRE

LES ESPACES



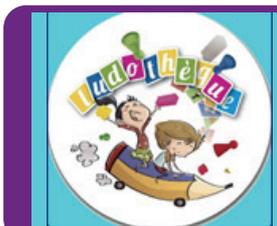
Une salle d'accueil et d'activités à J. Jaurès (où se trouvent les dossiers des enfants et du personnel, les talkies walkies).

Une salle d'accueil et d'activités à J. Ferry



Une salle d'arts plastiques pour les activités manuelles, coloriage...

Une sur l'école Jaurès et une sur l'école Ferry



La ludothèque accueille différents espaces de jeux : jeux de société, puzzle, jeux de cartes ...



Une grande cour et un préau Jaurès

Une grande cour, un préau et un plateau sportif à Ferry

Des sanitaires

LES HORAIRES D'ACCUEIL

Le périscolaire fonctionne du lundi 04 septembre 2023 au vendredi 05 juillet 2024 au soir et sera fermé pendant les vacances scolaires. Les horaires d'ouverture sont :

	Horaires d'ouverture	Animateurs-trices présent-e-s	Responsables présents
Matin	07h30 – 08h45	9	1
Soir	16h45 – 18h30	14	1

LE FONCTIONNEMENT

Le matin :

Les enfants arrivent de façon échelonnée et sont accueillis dans les salles du périscolaire. Il s'agit d'un temps où les enfants sont accueillis en douceur pour leur permettre de se réveiller à leur rythme.

Du matériel pédagogique est mis à la disposition des enfants, leur permettant de jouer seuls ou à plusieurs, de dessiner, de jouer à des jeux.

Le temps d'accueil permet également aux familles de laisser aux animateurs des consignes concernant leur enfant.

Un animateur se trouve au portail avec la liste des enfants qu'il pointe à chaque arrivée. Un animateur au portail de l'école Ferry et un au niveau de l'école Jaurès. Les animateurs ont un tableau de roulement pour le portail. Les jours de grand froid, chaque animateur fera ¼ d'heures de portail à tour de rôle.

La direction est présente le matin à tour de rôle, elle doit ouvrir le portail de l'école, veiller au bon fonctionnement du périscolaire, mettre en recharge les piles pour les talkies walkies du soir et rester à disposition des parents si besoin.

Le soir :

Les animateurs arrivent à 16h35, ils prennent la liste de la classe dont ils sont référents et un talkie-walkie, puis ils vont dans les classes pour vérifier s'il y a des absents.

Dès 16h45, la directrice adjointe se positionne au portail d'entrée de l'école J. Ferry vérifie que ces derniers sont récupérés par les personnes autorisées. L'entrée et la sortie du périscolaire se fait uniquement par le portail de l'école Ferry.

Les enfants sont appelés par le biais du talkie-walkie de 16h50 à 18h30, nous laissons le temps à toutes les classes de sortir avant de commencer à appeler les enfants du périscolaire. L'identité de la personne sera vérifiée au moindre doute..

Les autorisations du soir :

Les enfants peuvent être amenés à sortir seuls ou à être récupérés par différents clubs sportifs durant le périscolaire. Toutes les mesures de sécurité seront alors prises en compte, les parents devront impérativement remplir une fiche d'autorisation que la direction leur donnera sous demande.

Toute personne étrangère (en dehors des parents) qui se présentera sans aucune autorisation se verra refuser de récupérer un enfant.

Les personnes autorisées sont notées dans le dossier de l'enfant, pour toute autre personne les parents doivent signaler à l'avance le nom et prénom afin de vérifier l'identité de la personne, une pièce d'identité lui sera demandée au portail.

- Pour des raisons de sécurité et dans le cadre du plan Vigipirate, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'école.
- La directrice adjointe, (la directrice ou un animateur) est présente jusqu'à la fermeture pour filtrer les sorties de l'école.

Le déroulement du soir

A la sortie des classes, les enfants inscrits au périscolaire se dirigent dans l'espace prévu par niveau pour prendre le goûter de 16h45 à 17h00. (Le goûter est fourni par les parents).

- CE2 sous le préau ou dans la salle ludothèque,
- CM1 dans la cour ou dans la bibliothèque,
- CM2 sur le plateau lorsque ou dans la salle d'arts plastiques.
- CP sous préau ou dans la salle d'arts plastiques,
- CE1 dans la cour ou dans la salle d'accueil,

L'animateur référent vérifie à nouveau la présence des enfants. Les animateurs sont 3 par niveau, chacun possède une liste de classe et il y a un référent par niveau. A chaque cycle, les trois animateurs changent de niveau afin de connaître les enfants des deux écoles.

Les groupes

- Tony, Maxime, Nathanaëlle
- Thomas, Mathieu, Delphine
- Camille, Audrey, Sébastien
- Marlène, Charlotte, Mélissandre
- Carolina, Cécile

Le référent du niveau est porteur de toutes les informations concernant les classes de son niveau (Absence, enfant parti dans la journée, mot des parents...) et il doit également reporter les absents du soir sur la grande liste d'appels du périscolaire.

Le temps d'activité à partir de 17h15

Le rassemblement se fait à 17h10 ou les activités ponctuelles et les projets d'animation sont annoncés.

Les enfants peuvent se rendre librement et selon la capacité d'accueil dans les différentes activités qui leur sont proposées en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

L'organisation et l'aménagement de ces espaces permettent aux enfants d'identifier ce que l'on peut y faire, d'utiliser le matériel mis à disposition avec un certain degré d'autonomie, de participer à une activité ou de découvrir une technique proposée par l'animateur.

Dans les cours, un animateur est présent pour proposer des jeux et pour encadrer les jeux en autonomie, gérer l'utilisation du matériel mis à disposition, assurer la sécurité des enfants, prévenir les conflits et veiller à la propreté des toilettes.

RANGEMENT ET NETTOYAGE

Le rangement fait partie de l'activité et de l'animation de la vie quotidienne.

Les animateurs sont responsables du rangement et du nettoyage, du matériel et des lieux utilisés en activités, en temps d'accueil et en temps libre. Le rangement et le nettoyage s'effectuent avec les enfants sauf pour des raisons de sécurité. L'animateur doit rendre le matériel propre et veiller à ce que le rangement soit correctement effectué. Il doit également veiller à ce que les tables et les sols aient été nettoyés.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles sont menées par l'équipe enseignante. Les enseignants nous font part de la liste des enfants qui y participent. Lorsque les APC se terminent, les enfants inscrits au périscolaire repartent avec leur parent ou rejoignent les ateliers.

Le retour au calme de 18h à 18h30:

Départ échelonné de l'équipe. Rassemblement des enfants dans la salle d'accueil et dans la petite cour. Les animateurs mettent à disposition le matériel « temps calme » en attendant l'arrivée des derniers parents.

Les portes des salles donnant sur l'extérieur doivent être fermées le matin et le soir.

4. LES OBJECTIFS

RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF (PEDT)

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs se définit par le projet éducatif de la communauté des communes des Aspres dont les principaux objectifs sont :

• L'environnement

Éducation à l'environnement, avec la « dynamique dehors », le tri, le recyclage, l'utilisation des composteurs, la préservation des ressources naturelles, la connaissance scientifique de la flore et de la faune. Que le volet environnemental soit pensé et inclus dans chacune des actions et animations proposées par les équipes d'encadrement.

• Le patrimoine

Faire découvrir le patrimoine culturel et historique des Pyrénées Orientales

• Le social

Développer le travail intergénérationnel, à travers des échanges inter centre, le centre de loisirs adolescent, le RPE, avec les clubs des aînés des villages du territoire, l'EPHAD de Thuir

• La responsabilisation

Favoriser la pédagogie du projet, pour inciter l'enfant à s'engager dans une action, un événement élaboré par les accueils de loisirs ou les impliquer dans des manifestations organisées dans les villages.

• Santé et prévention

La communauté de communes des Aspres est engagée dans un « CONTRAT LOCAL DE SANTE ». Les accueils de loisirs souhaitent s'inscrire dans les manifestations initiées dans le cadre de ce dispositif (hygiène, alimentation, activité physique, addiction, inclusion, santé mentale...)

Le groupe scolaire de Thuir élémentaire oriente son travail pédagogique sur 3 axes :

- Assurer les fondamentaux (mathématique, français, lecture) et renforcer la transmission et l'appropriation des valeurs républicaines.
- Assurer la réussite de tous les élèves et fluidifier les parcours.
- Intégrer les outils numériques dans les pratiques pédagogiques.

L'école élémentaire de Thuir a comme objectifs :

- Améliorer le langage et l'écrit des élèves
- Favoriser le développement de chaque enfant à son propre rythme
- Développer l'autonomie

La communauté de commune des Aspres et la ligue de l'enseignement sont signataires de la charte nationale de déontologie pour l'accueil des enfants handicapés dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Outils / Moyens	Critères d'évaluation
<p>Sensibiliser les enfants sur leur environnement.</p> <p>Développer leur conscience éco-citoyenne</p> <p>Encourager les comportements responsables et durables au quotidien.</p>	<p>Expliquer le recyclage, et découvrir la biodiversité.</p> <p>Identifier les gestes éco-responsables à adopter au quotidien (réduction des déchets, économie d'eau, recyclage, etc.).</p> <p>Amener les élèves à créer et suivre une action écologique (ex. tri des déchets de la cour)</p>	<p>Activité : Atelier de tri des déchets, création d'un espace périscolaire dans le potager avec la classe de l'ULIS.</p> <p>Création d'objets à partir de matériaux recyclés.</p> <p>Intervention de la chargée de mission Prévention déchets et Education à l'environnement de la communauté des communes des Aspres</p> <p>Attitude d'animateur : Maintien du respect du tri, Modélisant, éviter le gaspillage des feuilles de papier pour les dessins.</p>	<p>Observation des comportements éco-responsables des enfants (tri des déchets, économie de ressources).</p> <p>Quiz ou questionnaires sur les notions abordées (biodiversité, pollution, recyclage).</p>
<p>Favoriser les liens intergénérationnels en développant les compétences sociales et la bienveillance.</p>	<p>Développer des compétences d'écoute, de patience, et de respect chez les enfants envers les aînés.</p> <p>Sensibiliser les enfants aux différentes expériences de vie et à la diversité des âges.</p>	<p>Activité : Organisation d'ateliers avec les seniors (faire venir d'anciens instituteurs pour l'aide aux devoirs...).</p> <p>Mise en place d'activités manuelles, préparation de cartes, de petits cadeaux à offrir aux séniors.</p> <p>Attitude d'animateur : Valorisation de l'enfant dans ses actions Bienveillance et communication positive</p>	<p>Retour des enfants à travers des discussions et des dessins ou écrits sur leur expérience.</p> <p>Évaluation par les animateurs de l'évolution des compétences sociales des enfants : patience, écoute, capacité à aider, etc.</p>
<p>Développer le sens des responsabilités chez les enfants.</p> <p>Encourager l'autonomie.</p> <p>Favoriser la prise de décision et la capacité à assumer les conséquences de leurs choix.</p> <p>Renforcer la confiance en soi et la coopération avec les autres.</p>	<p>Permettre aux enfants d'organiser leur espace de jeu (rangement, préparation du matériel).</p> <p>Favoriser la gestion individuelle de petites responsabilités (Donner les règles d'un jeu à un groupe, arbitrer un match, donner des consignes...)</p> <p>Encourager les enfants à proposer des solutions lors de situations de conflit ou de désaccord.</p>	<p>Activité : Utilisation d'activités de groupe où chacun a un rôle spécifique à jouer.</p> <p>Ateliers de réflexion et discussions sur le thème de la responsabilité, pour leur faire prendre conscience de l'importance de leurs actions.</p> <p>Découverte de l'arbitrage sportif, ou gérer un grand jeu et simulations pour renforcer les compétences de prise de décision et de responsabilité.</p> <p>Attitude d'animateur : Veille au respect des règles de vie Utilisation de notion de communication et de résolution de conflits</p>	<p>Observation et analyse des comportements des enfants lors de la réalisation.</p> <p>Retours réguliers des enfants sur leur expérience et les défis rencontrés.</p> <p>Auto-évaluation : encourager les enfants à évaluer leur engagement et les défis surmontés.</p> <p>Évaluation par les pairs pour renforcer l'implication collective et valoriser les efforts de chacun.</p>

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Outils / Moyens	Critères d'évaluation
<p>Sensibiliser les élèves à l'importance du patrimoine culturel et naturel.</p> <p>Développer la curiosité des élèves pour l'histoire et les traditions locales.</p>	<p>Identifier et situer des éléments du patrimoine local (monuments, sites naturels, bâtiments historiques).</p> <p>Comprendre l'importance de préserver le patrimoine.</p> <p>Découvrir les fêtes, danses culturelles...</p>	<p>Activité : Ateliers créatifs autour du patrimoine (ex : dessins de monuments, fabrication de maquettes).</p> <p>Utilisation de supports pédagogiques comme des vidéos, des photos, ou des livres.</p> <p>Attitude d'animateur : Accompagnement des enfants dans la découverte et la recherche.</p>	<p>Observation de la participation et de l'intérêt des élèves durant les visites et les ateliers.</p> <p>Réalisation d'un projet collectif (maquette) sur les découvertes.</p> <p>Quiz ou jeu de questions-réponses en fin de séance pour évaluer la compréhension.</p>
<p>Sensibiliser à l'importance de l'hygiène (Lavage des mains)</p> <p>Développer l'empathie, la coopération et l'estime de soi</p> <p>Promouvoir un climat bienveillant et inclusif au périscolaire</p>	<p>Encourager la pratique régulière d'activités physiques</p> <p>Expliquer l'importance de se laver les mains, les dents... Faire attention à l'alimentation (sucre...)</p>	<p>Activité : Jeux éducatif, quizz santé... Sur l'alimentation, l'hygiène</p> <p>Mise en place de projets favorisant le travail en équipe.</p> <p>Séances de sport ou de jeux extérieur pour promouvoir l'activité physique.</p> <p>Attitude d'animateur : Être bienveillant, à l'écoute sans jugement. Valoriser les enfants</p>	<p>Observation de l'évolution des interactions entre enfants (moins de conflits, plus de coopération...).</p> <p>Résultats des quizz</p> <p>Suivi de la participation des enfants aux activités sportives ?</p>
<p>Encourager l'imagination</p> <p>Développer des compétences sociales et le respect des rôles au sein d'un groupe.</p> <p>Développer la confiance en soi (s'exprimer devant un public et gérer le trac).</p>	<p>Créer un texte, des des personnages.</p> <p>Création des décors et costumes</p> <p>Planifier des séances le soir selon les activités de chaque enfant (départ au sport ou autre club).</p> <p>Présenter la pièce devant les autres enfants (et les parents) en fin d'année scolaire</p>	<p>Activité : Des séances régulières sur plusieurs semaines dans une salle.</p> <p>Le matériel : costumes, décors (carton, peinture, tissus, accessoires)</p> <p>Encadrement: Un animateur, (des parents professionnels du théâtre si possible) pour guider les enfants.</p>	<p>Observer la participation des enfants.</p> <p>Évaluer le rôle de chacun (Création des dialogues, des costumes, des décors...).</p> <p>Présentation finale : capacité à se produire devant un public.</p> <p>Faire un débriefing collectif avec les enfants pour qu'ils partagent ce qu'ils ont appris et ressenti.</p>

LES PROJETS

• **Projet "Lire en ACM"**: Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National du Livre (CNL) le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement porte un projet de développement de la lecture en ACM qui se déroulera durant l'année 2024 sur 10 structures du réseau.

Les enjeux de ce projet sont :

- Le renforcement de l'accès au livre et à la lecture pour tous les enfants, notamment ceux en situation d'assignation sociale et territoriale, par le biais des structures ACM du réseau de la Ligue de l'enseignement présentes sur ces territoire ;
- La montée en compétences des équipes dans ce champ d'action.

Le projet a pour objectifs de :

- Amener les équipes des ACM à identifier le rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement de la lecture, notamment auprès des publics les plus éloignés
- En outillant les structures de fonds littéraires adaptés et en les engageant dans une expérimentation de plusieurs mois.
- Faire monter en compétences les équipes d'animation de ces structures
- En élaborant un cycle de formation adapté qui propose un socle de connaissances sur la littérature jeunesse, sa place dans les ACM, les ateliers possibles autour du livre et de la lecture, etc.
- Outiller les équipes d'animation afin qu'elles aient la capacité d'intégrer des activités autour du livre dans leurs pratiques de façon pérenne
- En transmettant une méthodologie permettant la mise en place de parcours d'accès au livre et à la littérature enfance-jeunesse, avec, au cœur de cette méthodologie, le travail de médiation et le travail de collaboration avec les professionnels du livre
- En les accompagnant dans la mise en place de leurs projets de médiation.

• **Activités sur le projet « Lire en ACM »** : à la découverte des mangas, de la culture japonaise, donner l'envie de lire.
Animateur Maxime

• **Activités sportives** : « Devenir arbitre de différents sports, responsabilisation des plus grands de Ferry en animant des jeux sur l'école Jaurès » Animateurs Camille, Mathieu et Tony

• **Activités manuelles**: « Création sur le patrimoine, création de cadeaux pour les seniors, différentes créations manuelles» Animatrices Delphine, Marlène et Nath

• **Activités d'expression corporelle** : « Pièce de théâtre » intégralement écrite et mise en scène par des enfants de cm2.
Animatrice Camille

• **Sensibiliser au tri sélectif, au gaspillage de l'eau, au respect de la nature. Potager partagé** « Chaque soir, les enfants d'un niveau ramasseront les déchets de la cour. Ils seront la brigade de tri à tour de rôle afin de les sensibiliser à l'importance de jeter les déchets des goûters dans la bonne poubelle ». « Quizz sur la nature, les animaux »
« Jardinage dans le potager de l'école J Ferry en lien avec la classe de l'ULIS » animateur Sébastien

Un espace pour les leçons.

L'équipe du périscolaire propose une aide aux leçons pour vos enfants sur le temps périscolaire du soir. Surveiller par l'animateur Thomas

Cet espace est réservé aux enfants qui ont choisi d'y participer volontairement.

Les objectifs :

- Aider les enfants à acquérir une méthodologie dans l'exécution de leur travail scolaire.
- Prendre en compte les besoins et les spécificités de chaque enfant.
- Développer l'autonomie des enfants dans la prise en charge de leurs leçons.
- Favoriser l'entraide entre enfant (mise en place d'un tutorat avec les plus grands)

Dans ce cadre nous mettons à disposition un espace leçons intitulé « La bulle du savoir ».

Cet espace est ouvert tous les soirs, les enfants peuvent y accéder librement et sans inscription.

L'animateur surveille l'atelier mais il n'interviendra pas sur les devoirs, les enfants sont en totale autonomie. Les plus grands peuvent aider les plus jeunes pour les leçons.

5. L'ÉVALUATION

Elle doit se faire en lien avec des objectifs auxquels on peut se référer à tout moment. Elle permet d'une part de vérifier l'avancée des projets et de réguler l'équipe d'encadrement.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ils sont évalués par l'équipe lors de différentes réunions.

Les animateurs évaluent les objectifs fixés dans le projet d'animation de la période et préparent les projets pour la prochaine période. C'est le moment aussi de voir si l'organisation des différents temps est pertinente ou s'il faut faire des ajustements.

Avec les enfants

Des outils d'évaluation sont mis en place par l'équipe d'animation. Par exemple, une cible est mise à disposition des enfants. 4 domaines sont proposés à l'évaluation. Chaque enfant poste une étiquette à lui qu'il place dans chaque domaine en fonction de ses ressentis, selon les couleurs. La cible est un exemple: les animateurs proposent chacun leur mode d'évaluation.

- Cible verte, l'enfant apprécie
- Cible orange, l'enfant apprécie moyennement
- Cible rouge, l'enfant n'apprécie pas

Ces outils permettent de comprendre ce que pensent les enfants du périscolaire et des projets d'animation proposés. Avec les enfants, l'équipe peut ainsi échanger, réfléchir et adapter son organisation.

Avec les parents

Nous distribuerons aux parents un questionnaire pour recenser leurs avis. Ce questionnaire aidera l'équipe à améliorer le projet pédagogique pour les périodes suivantes.

Entre les membres de l'équipe

Lors des réunions d'équipe, l'équipe de direction fait remonter les avis et propositions des animateurs par des outils d'animation de réunion originaux et diversifiés. L'idée étant de faciliter la prise de parole de chaque animateur et d'encourager le débat sur des sujets qui posent question à certains membres de l'équipe. L'équipe de direction réalise aussi des entretiens individuels avec les animateurs à la période mi-décembre et mi-juin.

6. LA SANTE

CONSTITUTION PHARMACIE :

Gants usage unique Compresse stérile Pansement Ciseau Pince écharde Bande	Sparadrap Thermomètre frontal Sérum physiologique Savon neutre Gel hydro alcoolique Thermomètre frontal laser
--	--

J. FERRY : L'infirmier se situe dans au rez-de-chaussée dans la salle de photocopieuse où se trouve un lit ainsi que les PAI (Avec ordonnance et médicaments) de tous les enfants.

J. JAURES : Dans la salle des enseignants se trouve un canapé ainsi que tous les PAI. Chaque salle du périscolaire est muni d'une trousse à pharmacie et les animateurs veillent au réapprovisionnement. Chaque animateur doit aussi écrire dans le registre infirmerie tous les soins, qu'il aura faits dans la journée dans chaque trousse se trouve une feuille de soins à remplir. Et il y a un registre de soin dans la salle d'accueil de l'école Jaurès.

Pour le suivi sanitaire il faut que l'animateur référent santé ait le PSC1. Pour toute administration médicamenteuse une ordonnance du médecin est obligatoire.

EN CAS D'ACCIDENT PLUS GRAVE

- Prévenir le directeur.
- Appeler le 15 pour connaître les premiers soins à apporter en attendant l'arrivée des secours.
- Appeler les parents (si les secours jugent le départ immédiat aux urgences nécessaire, l'animateur partira en ambulance avec le blessé et restera en contact avec la famille. Si l'évacuation peut attendre, les secours attendront la famille pour partir aux urgences) - Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.

7. LA SECURITE

LA SÉCURITÉ AFFECTIVE

Elle est liée à notre capacité à identifier les émotions de chaque enfant. Pouvoir tenir compte de l'histoire de chaque enfant, prendre le temps de les connaître.

Observer tout ce que les enfants nous donnent à voir, être capable de lire les signes, savoir les écouter, être patient

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE

Cela nécessite une bonne organisation matérielle et pédagogique des activités (Les espaces sécurisés, le matériel, pour donner aux enfants un sentiment de confiance, de sécurité.

- Toujours compter les enfants, connaître le chiffre exact de son groupe et du nombre d'enfant se trouvant dans le groupe.
- Les issues de secours sont toujours accessibles et ouverte.
- Ne jamais laisser un enfant seul
- Une fausse alerte incendie est effectuée deux fois par an pour préparer l'équipe d'animation à réagir en cas de vrai incendie ou autre accident qui demanderait une évacuation.
- Un exercice alerte intrusion sera mis en place selon le protocole à cet effet (PPMS)

8. LE REGLEMENT

Les enfants établissent les règles de vie avec les animateurs et sous forme de petits jeux ils apprennent à les connaître et à les respecter.

Les parents doivent respecter le règlement intérieur établi par le service jeunesse de la communauté des communes des Aspres.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Présence obligatoire aux réunions
 - Respect d'autrui, des lieux, du matériel
 - Toutes formes de punitions discriminatoires et d'exclusions sont à proscrire.
 - Surveiller son langage
 - Les divergences entre animateurs se font en privée, et /ou lors des réunions mensuelles
 - Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont à respecter. Les animateurs-trices doivent être présents le matin 5 minutes avant l'horaire d'ouverture. Ils/ elles quittent l'école à 08h35 dès que les enseignants sont au portail.
- Le soir, présence obligatoire dès 16h35. Ils ne quittent leur poste à l'heure de départ 18h00 / 18h15.
- L'usage du téléphone portable doit être exclusivement professionnel. Et l'utilisation des réseaux sociaux pour n'importe quel usage que ça soit est à bannir pendant le temps de travail, tout comme la publication de photos des enfants dont vous avez la garde.
 - La cigarette : Il est interdit de fumer en présence des enfants comme dans les lieux publics et dans les lieux fréquentés par les enfants (décret n° 77-1042 du 12 septembre 77).

CONCLUSION

Le temps périscolaire en école primaire joue un rôle essentiel dans le développement global des enfants, car il complète et enrichit le temps scolaire.

Les activités, souvent moins structurées que le temps scolaire, permettent aux enfants de se détendre et de s'épanouir dans un cadre plus libre. Le jeu, les activités physiques et les loisirs contribuent à leur bien-être physique et mental.

Les ateliers artistiques, culturels ou sportifs proposés hors du cadre scolaire ouvrent de nouvelles perspectives aux enfants et stimulent leur créativité. C'est l'occasion pour eux de découvrir des passions ou des talents qu'ils n'auraient pas explorés en classe.

En conclusion, le temps périscolaire est bien plus qu'une simple garderie : il constitue un levier pour l'épanouissement des enfants, le renforcement de la cohésion sociale et la réduction des inégalités.